

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 17 juin 2022

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.055

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 25 avril dernier, visant à obtenir copie du plus récent rapport d'inspection réalisé à la résidence pour aînés « Villa Mon domaine » ainsi que tout document incluant les échanges de courriels faisant état des résultats de ce rapport et du suivi effectué par le ministère de la Santé et des Services sociaux après son dépôt.

Vous trouverez ci-joint le rapport en lien avec la visite de vigie ainsi que le rapport de la visite d'inspection pour cette résidence. Toutefois, certaines informations contenues dans ces documents ont été caviardées puisqu'il s'agit de renseignements personnels qui ne peuvent être transmis sans le consentement des personnes concernées, et ce, conformément aux articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1).

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 3

N/Réf. : 22-CR-00055-79